



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/FLL/NM/2017 10 25

ORANGE

78 rue Olivier de Serres
75015 Paris

À l'attention de **Monsieur Stéphane Richard**
Président Directeur Général

Paris, le 27 octobre 2017

Objet : Lancement Orange Bank et recrutements dans notre réseau de distribution

Monsieur le Président Directeur Général,

Le lancement d'Orange Bank est un enjeu très important pour notre entreprise.

Les 100 000 salariés du groupe sont enthousiastes et prêts à devenir des ambassadeurs de l'offre Orange Bank auprès de leur entourage.

Les retards successifs liés à l'acquisition, puis à l'obtention des autorisations réglementaires et enfin aux problèmes de SI (parcours digital) et intégration au SI de notre réseau de distribution, ont conduit la Direction à faire le choix d'un lancement au 2 novembre.

Nous regrettons tous ces retards. Pourtant, nous avons déjà alerté sur la nécessité d'un lancement dans une période plus calme.

A la veille du lancement de l'iPhone X (le 3 novembre), du lancement de la période commerciale de Noël et à l'approche de la période des fêtes où la demande est la plus forte de l'année, notre inquiétude est forte quant à la capacité de nos équipes à tenir le choc face à une demande qui peut se révéler importante, dans un contexte où les acteurs du secteur Bancaire seront à l'affût de la moindre de nos erreurs.

Or notre réseau de distribution est déjà, dans une situation tendue, où le nombre de CDD, d'intérimaires, de contrats d'apprentissage et de professionnalisation est plus élevé qu'ailleurs dans l'entreprise, pour des raisons que nous ne comprenons pas.

Dans les grandes boutiques qui distribueront l'offre Orange Bank, c'est aussi là que les difficultés sur le marché professionnel et entreprises sont les plus fortes, notamment en raison des contraintes réglementaires et concurrentielles qui percutent fortement le Système d'Information et la relation client.

.../...

Nous avons demandé en vain l'ouverture de négociation sur la mise en place des instances de dialogue prévues par la Loi Travail (loi « El Khomri ») sur l'organisation des réseaux de distribution, notamment, en franchise. Mais la direction RH du groupe se refuse à appliquer la Loi et à ouvrir des négociations sur les franchisées. Le DRH a été dans l'incapacité d'organiser correctement une négociation, dans les délais prévus par la Loi, sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) du groupe Orange. Depuis septembre 2017, notre entreprise est, de ce fait, hors la Loi.

Des annonces ont été faites sur une augmentation du nombre d'embauches en 2018 sans concertation sur le nombre alloué à l'activité bancaire. Nous en prenons donc acte. Cependant, 500 embauches supplémentaires en 2018, pour la CFE-CGC Orange, c'est insuffisant.

Nous vous demandons d'anticiper les recrutements prévus au T1 2018 dans les boutiques, en embauchant en tant que CDI les CDD et les intérimaires, les confirmant ainsi dans leur poste. En renforçant les équipes face aux clients, vous donnerez l'image de ce que notre entreprise veut être, une entreprise au service des français et non une entreprise pilotée par le profit (la réduction des coûts et la distribution de dividendes).

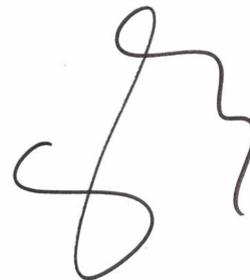
Craignant que cela ne soit pas suffisant, les centaines de représentants de la CFE-CGC Orange (2e organisation syndicale dans le groupe Orange) sont prêts à utiliser leurs heures de délégation du mois de décembre pour aller aider nos collègues en boutique à faire face au surcroit de charge non prévue. Dès le milieu du mois de novembre, ils sont prêts à suivre les formations nécessaires

Assuré que vous êtes conscients de l'enjeu, nous comptons sur votre réactivité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'assurance de notre considération distinguée.



Florence Le Lepvrier
Secrétaire Nationale Agences Distribution



Sébastien CROZIER
Président CFE-CGC Orange